

Compte-rendu du conseil municipal de St Martin en Vercors

Séance du 26 janvier 2017

Présents : Claude Vignon, Dominique Parein, Gilles Breton, Laurent Benoit, Giovanni Cadeddu, Virginie Dal-Pra

Absent : Michel Olivier

Excusés ayant donné pouvoir : Julie Faivre (pouvoir à Dominique Parein), Andrée Séquier (pouvoir à Claude Vignon)

Eric Rousset et Julien Michelas, agents de l'ONF, présentent les perspectives de recettes des coupes forestières pour l'année 2017, ainsi que la proposition de programme de travaux. Eric Rousset signale la baisse du cours des bois résineux de 20% en 2016 et annonce qu'il présentera en 2017 le prochain plan de gestion de la forêt communale, prévoyant une diminution des volumes de bois dans les parcelles des prochaines coupes. De plus, il est confirmé qu'il ne reste plus que deux années de coupes affouagères en stock de bois communal dans le bois de l'Allier.

Eric Rousset présente ensuite la réorganisation territoriale de l'ONF, qui modifie le périmètre sous sa responsabilité en l'étendant aux forêts de Die, soit 8 000 ha de superficie en plus avec 2 agents. Il aura pour mission cette année de faire le recensement des parcelles forestières qui ne dépendent pas du régime forestier.

Un point est fait ensuite sur le bois souillé lors de la charbonnière de l'automne dernier dans le bois de l'allier : son évacuation est bien prise en charge par l'assurance de l'association Atravercors.

Délibérations du conseil

→ Vote des tarifs de secours applicables sur l'espace nordique du Haut Vercors - porte d'Herbouilly pour la saison 2016-2017. *Voté à l'unanimité.*

→ Le maire rappelle qu'une première consultation pour les marchés de travaux de rénovation de la mairie et d'aménagement de l'agence postale communale a été lancée le 9 novembre. Les marchés des lots 1,3,4,6,8,9 ont pu être attribués lors du conseil municipal du 14 décembre 2016. Les 3 lots restants ont fait l'objet d'une deuxième consultation dont la remise des offres a été fixée au 12 janvier.

Après ouverture des offres, il a été décidé de lancer une phase de négociation pour les lots 5 et 7. Le maire propose d'attribuer ces derniers lots selon le classement du rapport final d'analyse des offres :

lots	Entreprise	Montant offre de base HT
Lot 2 : façades	JCM façades - 26260 Clérieux	33 901 €
Lot 5 : menuiseries intérieures bois	Sarl Froment - 26260 Bren	27 368,57 €
Lot 7 : revêtements de sols - faïences	EURL Carrot JLC carrelages - 38150 Sonnay	14 765 €

Voté à l'unanimité

→ Lors de la consultation pour les travaux de la mairie, une option a été proposée pour la réfection des façades du clocher attenant à la mairie. L'option est chiffrée à 15 108 €HT par l'entreprise JCM façades, attributaire du lot façades. Il est décidé de profiter des conditions avantageuses de cette

offre, et de réaliser les travaux. Les aides du Département de la Drôme et de la Région Auvergne Rhône-Alpes sont sollicitées. *Voté à l'unanimité.*

→ Vente de la parcelle n° 1 du lotissement La Chicoune à Mr et Mme Van Oerle pour un montant de 57 000€. *Voté à l'unanimité.*

Décisions du conseil

→ la commune ne préempte pas à l'acquisition de la maison de Mr Bocabeille par Mr et Mme Raynald Gouverneur pour un montant de 155 000 €.

→ Suite à la fusion des communautés des communes du Vercors et du Royans, il convient de modifier la convention de mise à disposition du terrain de la station service du village. La nouvelle Communauté des communes du Royans-Vercors (CCRV) a indiqué qu'elle ne reprendra pas son exploitation, mais envisage de la confier à l'entreprise Combet (Die) par bail commercial. La commune est d'accord sur le principe de poursuivre la mise à disposition gracieuse du terrain auprès de la CCRV. Un avenant sera rédigé ultérieurement.

→ Il est procédé à l'attribution des subventions aux associations qui en ont fait la demande, pour un montant total de 2 970 €.

→ Le conseil approuve le passage de la course cycliste Challenge Vercors dans la traversée du village le 20 mai 2017. Cependant toutes les mesures de sécurité devront être prises par l'organisateur. Il a été évoqué le contournement du village par le Briac mais ce n'est pas possible cette année en raison des travaux d'assainissement. La solution de contournement du village par le bas a été écartée. Un vote contre.

→ le conseil approuve le projet d'acquisition d'un vidéoprojecteur et de deux écrans pour l'école primaire.

Informations au conseil

→ Le maire donne information de la nouvelle composition du bureau de la Communauté des Communes du Royans-Vercors, dont Pierre-Louis Fillet est président.

→ Le comité syndical du Parc du Vercors aura lieu le samedi 18 mars à la salle des fêtes de Saint Martin. La mairie offrira un pot d'accueil.

→ l'établissement public foncier de l'Ouest Rhône-Alpes (EPORA) est chargé de recenser les friches touristiques et économiques du territoire. Le maire et Giovanni Cadeddu rencontreront les représentants de l'établissement le 7 février.

Questions diverses

→ Giovanni Cadeddu informe le conseil de la prochaine édition de la Trans'Vercors nordic le 4 mars entre le Col de Rousset et Herbouilly et le 5 mars entre le col de Rousset et Bois Barbu.

→ la SAS VercorSoleil sollicite la commune pour le déplacement d'un câble d'éclairage public sur le chemin menant au gîte le Préfolet afin de permettre l'installation des poteaux et câbles nécessaires au projet d'installation de panneaux photovoltaïques sur le toit du gîte. Le Maire rencontrera Vercorsoleil et la propriétaire du gîte rapidement à ce sujet.

→ le conseil a pris connaissance des résultats de l'enquête auprès des habitants sur la modération nocturne de l'éclairage public. Ceux-ci sont majoritairement favorables à la poursuite et à

l'extension de l'opération sur les secteurs de Tourtres et des Menuisiers. Lors de la dernière commission aménagement du village du 19 janvier, il a été décidé les modifications suivantes à ce sujet :

- horaires d'extinction : de 23h30 à 5h30 l'hiver, de 1h à 5h30 l'été de mai à fin août
- pas d'extinction durant la période des fêtes de Noël
- mise en place de l'extinction nocturne de Tourtres et des menuisiers au 26 mars 2017, pour le passage à l'heure d'été.

➔ la commission aménagement du village a validé les projets suivants et les présentera au débat d'orientations budgétaires : acquisition d'une balançoire - araignée, remplacement du panneau d'information sur la place de l'ours par un panneau d'information patrimonial rédigé par le groupe patrimoine du Vercors, réfection du panneau d'affichage, poursuite du programme d'aménagement du village.

Secrétaire de séance : Giovanni Cadeddu